

**COMPTE-RENDU**  
**SEANCE DU 25 MAI 2020**  
**18H30**

**Election du maire**

Candidat : Jean-Philippe Roy  
suffrages obtenus : 14  
suffrage blanc : 1

Monsieur Jean-Philippe Roy est élu au 1<sup>er</sup> tour.

**Fixation du nombre d'adjoints**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création de 3 postes d'adjoints.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Election des adjoints**

1<sup>er</sup> adjoint

Monsieur le Maire propose Isabelle Terminet au poste de 1ere adjointe. Elle serait en charge de l'urbanisme, la communication et l'école.

suffrages obtenus : 14  
suffrage blanc : 1

Madame Isabelle Terminet est élue au 1<sup>er</sup> tour.

2<sup>e</sup> adjoint

Monsieur le Maire propose Philippe Charpentron au poste de 2<sup>e</sup> adjoint. Il serait en charge des bâtiments, la voirie et les travaux.

suffrages obtenus : 14  
suffrage blanc : 1

Monsieur Philippe Charpentron est élu au 1<sup>er</sup> tour.

3<sup>e</sup> adjoint

Monsieur le Maire propose Christelle Varache au poste de 3<sup>e</sup> adjointe. Elle serait en charge des affaires sociales, la vie association, les fêtes et cérémonies.

suffrages obtenus : 14  
suffrage blanc : 1

Madame Christelle Varache est élue au 1<sup>er</sup> tour.

Monsieur le Maire propose la nomination de 2 conseillers délégués, Alain Lapeyre et Patrick Ravaudet, qui assisteraient Philippe Charpentron aux bâtiments, à la voirie et aux travaux. Patrick Ravaudet sera plus particulièrement délégué à la gestion et la location de la salle polyvalente et la salle des jeunes.

### **Indemnités de fonction**

Monsieur le Maire expose au conseil que le maximum autorisé pour le maire est de 40,3% de l'indemnité de référence. Il ne souhaite percevoir que 21,35%, ce qui permettra que la 1<sup>e</sup> adjointe perçoive 14,94%, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> adjoints 11,19% et les 2 conseillers délégués 5,61%.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que lui-même et les adjoints en poste au moment du confinement n'ont pas perçu d'indemnités depuis le 20 mars.

### **Délégations du conseil au maire**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'en application de l'article L2122-22 du CGCT, le conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Ainsi il est décidé de confier les délégations suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée jusqu'à un montant de 100 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze mois,
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant,
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,
- de réaliser les lignes de trésorerie sur base d'un montant maximum fixé à 200 000€ par année civile,
- de signer toutes conventions conclues avec la communauté d'agglomération de Grand Cognac dans le cadre d'un partage de services, de même que les conventions passées avec le SDEG 16 pour le versement d'un fond de concours.

## Commissions et délégués

- Commission d'appel d'offres

Titulaires : Philippe Charpentron, Alain Lapeyre, Patrick Ravaudet

Suppléants : Isabelle Terminet, Guillaume Bonnevin, Karine Nicolas

- Commissions communales : Monsieur le Maire propose que les commissions communales soient ouvertes à tous.

Voirie, travaux : Philippe Charpentron, Patrick Ravaudet, Alain Lapeyre, Éric Rodriguez

Affaires sociales : Christelle Varache, Karine Nicolas, Stéphanie Verger, Jean-Luc Gestreau

loisirs, culture, associations : Christelle Varache

Environnement, développement durable : Nathalie Prulho, Emmanuelle Mercier

urbanisme : Guillaume Bonnevin

site internet : Jean-Luc Gestreau, Maxime Dauvel

cimetière : Christelle Varache

- Délégués

ATD 16 (agence technique départementale)

titulaire : Jean-Luc Gestreau

suppléant : Jean-Philippe Roy

SILFA (syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques)

Philippe Charpentron

SDEG 16 (syndicat départemental d'électricité et de gaz)

titulaire : Jean-Philippe Roy

suppléante : Isabelle Terminet

Syndicat de la fourrière

titulaire : Maxime Dauvel

suppléante : Karine Nicolas

Correspondant défense

Eric Rodriguez

FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente)

Titulaire : Maxime Dauvel

suppléant : Guy Dabin

CALITOM élue relais

Nathalie Prulho

## Questions diverses

- Travaux à venir

Changement d'une conduite d'eau entre la place du monument aux morts et la place de la mairie en juillet ; la circulation sera coupée rue Saint Martin et rue du Picergent (à hauteur de la place du monument aux morts) et changement d'une conduite d'assainissement (12m) devant Natur'al beauté rue Saint Martin.

Une déviation sera mise en place par l'ADA pendant 15 jours ; la rue des charrons sera mise en double sens.

Avant de refaire un revêtement définitif, il faut attendre 6 mois pour le tassement de la tranchée. Un enrobé provisoire sera effectué pour cette période. Les travaux d'aménagement du bourg ne pourront donc pas commencer avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Un renforcement du réseau électrique et les liaisons des transformateurs entre eux sont également prévus en juillet. Les travaux dureront de 6 mois à un an.

- Garage Doucet

La brasserie ne se fera pas. La commission doit se réunir à ce sujet.

- Restaurant

Les travaux sont finis. L'ouverture de la porte à la salle des associations sera effectuée par M. Vlad.

- Cabinet médical

Le compromis de vente a été signé le 27 mai.

La signature de l'acte définitif d'achat du terrain de Mme Farchaud (parking rue des douillons) est prévue le 5 juin.